

Laboratoire d'archéologie préhistorique
Département d'Anthropologie et d'Ecologie
Université de Genève

1

LE SITE ARCHÉOLOGIQUE DE LA GILLIERE 2
Sion-Valais

Rapport de fouille
et
d'élaboration intermédiaire 1993

Dominique BAUDAIS

Janvier 1994

Dans ce rapport intermédiaire nous avons peu tenu compte des résultats de l'élaboration parallèle de la Gillière 1 dans la mesure où ces résultats n'étaient pas entièrement disponibles au moment où nous rédigeons ce texte.

La Gillière 1 et 2 ne font qu'un seul et même site. C'est donc sous la forme d'une publication commune que P.-Y. Schmidt et moi-même entendons publier ce site dans le courant du premier semestre de 1994.

Ce travail s'inscrira dans une réflexion plus vaste sur "L'état de la question du Néolithique final en Valais" que les membres du Laboratoire d'Archéologie Préhistorique de l'Université de Genève qui interviennent en Valais ont pris pour thème de recherche commun en 1994.

Dominique Baudais

1. Introduction

En 1991, la réalisation du complexe immobilier "La Gillière", au sommet de l'avenue du Midi, entre la rue des remparts et la rue de la Dent-Blanche, a conduit à la découverte d'un nouveau site archéologique en ville de Sion¹. La construction prévue en deux tranches a donné lieu dans le courant de l'automne 1991 à une première intervention archéologique du Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève avec pour responsable local P.-Y. Schmidt.

La deuxième tranche du projet immobilier a débuté à l'automne 1992 par la démolition des anciennes caves Varone. Des contrôles archéologiques ponctuels effectués par B. Dubuis ont montré la présence de restes archéologiques conservés sous les constructions pourtant profondes à cet emplacement. Les résultats archéologiques et les datations anciennes obtenus à la Gillière 1 faisaient de ce site un maillon de première importance pour la connaissance du début du Ve millénaire en ville de Sion, à mi-distance des sites de la Planta et de Sous-le-Scex. Une nouvelle intervention archéologique devait être envisagée ; P.-Y. Schmidt, alors occupé à un autre projet, nous demandait d'en assurer la réalisation.

En date du 26 janvier 1993, le Département de l'Instruction publique du Canton du Valais mettait à disposition pour cette opération un crédit de Fr. 32'000.--. Les fouilles se sont déroulées du 5 janvier au 29 février 1993 ; elles ont nécessité 29 jours d'intervention pour un archéologue et la participation intermittente de 3 techniciens de fouilles et d'une étudiante².

Cette seconde intervention a mis en évidence quatre phases d'occupation de la zone depuis le Néolithique ancien jusqu'au Néolithique final, qui présentent de nombreux points communs avec la Gillière 1. Les témoins archéologiques sont principalement des structures creuses (fosse, foyer en cuvette, fossé dépotoir, trou de poteau), très exceptionnellement des restes de couches archéologiques, et dans un cas bien particulier un très grand foyer à même le sol. A la différence de la Gillière 1, aucune sépulture en ciste ou en pleine terre ne semble avoir été installée dans cette partie du site, ou tout au moins dans les zones que nous avons pu contrôler.

Enfin, nous tenons à souligner ici la très bonne coordination qui fut de mise tout au long de ces deux mois d'hiver entre les différents intervenants du chantier et notre équipe d'archéologues. Les facilités accordées quant à l'utilisation de la pelle mécanique pour nos propres besoins ont largement

¹Schmidt, P.-Y., 1992 : Site archéologique de la Gillière, Sion - Valais. Rapport d'élaboration. Décembre 1992

²Ont participé à la fouille: Mlle Sandrine Basset et Messieurs Daniel Conforti, Vincent Dayer et Marc Haller

contribué à ce que nous réalisons nos objectifs de fouille à l'intérieur des⁴ délais impartis par le maître d'oeuvre pour la conclusion de notre intervention.

2. Situation et contexte de l'intervention

La deuxième tranche de la construction du complexe "la Gillière" concerne les parcelles cadastrales n°636 et n°637, soit une surface de près de 780 m² (Fig. 1). Une construction de cette ampleur, à une profondeur aussi importante (-12 m) et sur une surface relativement restreinte, engendre d'importantes contraintes méthodologiques. La technique des panneaux ancrés rend très difficile la surveillance préalable des zones situées au pied des parois; au mieux, on ne peut contrôler qu'un panneau sur deux. Ce continuel déplacement spiralé des travaux le long des parois ne permet pas d'avoir une surface d'investigation homogène et conséquente, sans compter que le passage répété des lourdes machines provoque d'importantes destructions des niveaux sous-jacents. Dans le cas de la Gillière, la partie centrale de l'excavation a été protégée en partie par la rampe aménagée pour les camions et pour partie détruite par cette même rampe descendant de plus en plus bas dans le caisson au gré des travaux, sans possibilité de contrôle (Photo 1-2). Dans ces conditions, nous nous sommes d'abord attachés à suivre la machine pendant les opérations de creusement des zones impossibles à retarder pour enregistrer la présence d'éventuels témoins archéologiques. Le relevé d'un grand nombre de coupes de terrain a ensuite permis de délimiter l'extension des couches et des zones archéologiques conservées au centre de l'excavation. La surface susceptible de renfermer des témoins archéologiques représente environ 390 m². Fort de cette connaissance, nous avons pu définir, de concert avec le maître d'oeuvre, un échancier détaillé des zones à fouiller qui s'accommode des impératifs propres à chacune des parties. Ces contraintes établies, nous avons isolé trois secteurs totalisant environ 120 m² qui ont été contrôlés et fouillés dans des conditions relativement satisfaisantes (Fig. 2 & 3).

3. Contexte sédimentaire

Le site de la Gillière est doublement installé au centre du cône d'alluvions de la Sionne car situé à la fois à mi-distance de son débouché du massif et de sa confluence avec le Rhône et au centre de l'axe d'écoulement majeur de la Sionne lorsque son dynamisme est le plus important. Par son aspect tourmenté la géologie du site reflète parfaitement cette situation. Les

laves torrentielles où alternent des dépôts de galets et de limons constituent l'essentiel des sédiments. Les chenaux d'écoulement, dont certains sont très importants, témoignent des perpétuels changements de cours et divagations de la Sionne à travers les âges. Cette intense activité du torrent est la principale cause de destruction des témoins archéologiques. Les niveaux auxquels sont associés les structures archéologiques sont compris entre les cotes 503,20 au nord et 501,40 au sud.

4. Stratigraphie

La séquence que nous présentons est volontairement réductrice au regard de la complexité des dépôts dans cette zone. Ce schéma répond à une nécessité purement archéologique, fixer l'insertion des différentes phases de structures les unes par rapport aux autres. Notre but n'est pas de restituer la chronologie des dépôts dans toute sa complexité, d'ailleurs nos observations de terrain ne nous le permettraient pas. Pressé par la situation sur place nous ne nous sommes pas attaché à enregistrer la stratigraphie interne des phases d'alluvions grossières et des chenaux, pour concentrer nos observations sur les seuls niveaux à sédimentation fine (limons et sables) propices à l'établissement de populations préhistoriques.

La stratigraphie schématique est le résumé critique des sept coupes relevées dans la parcelle (Fig. 4). L'implantation très profonde des caves Varone est responsable de la disparition des quatre mètres supérieurs de la séquence sédimentaire. C'est dans cette tranche que se trouvaient les couches contemporaines des occupations protohistoriques repérées en 1986 à 40 m à l'ouest, sous le bâtiment de l'actuelle Placette (Pavac 1986, Recherches Archéologiques Ph. Curdy 1987).

L'excavation est descendue jusqu'à 494 m, soit 12 m sous la surface, alors que nous avons arrêté nos observations à environ 499 m. La séquence étudiée est la suivante (Fig. 5) :

- 0- Caves et niveau de démolition
- 1- Alluvions torrentielles hétérométriques. Ces dépôts semblent avoir érodé certains niveaux sous-jacents, dont des couches archéologiques, sur une bonne partie de la parcelle.
- 2- Fossé progressivement colmaté par une sédimentation lente. C'est une structure archéologique qui recoupe les couches 3 et 4 mais qui n'a plus aucun lien avec une quelconque couche encore existante sur place.
- 3- Limons argileux jaune-beige à petits gravillons, présent seulement au sud. Il recoupe la partie supérieure des fosses NM1 et les scelle.

- 3¹- Série de fosses sans relation à une couche archéologique conservée. Par hypothèse attribution au Néolithique moyen de la troisième phase d'occupation (2^e moitié du V^e millénaire).
- 4 Alluvions grossières (graviers et sables) dans lesquelles sont creusées les fosses de la 3^e occupation.
- 5- Limons très sableux, gris légèrement brun, dans lesquels s'intercalent de nombreux bancs de gravillons ou de sables.
- 6- Limons bruns, légèrement violacés. structures archéologiques en fosses et charbons de bois dispersés dans la couche, deuxième phase d'occupation : début du NM1.
- 7- Limons très sableux, bruns, parfois légèrement bleutés.
- 8- Banc de limons argileux jaune pâle présent seulement dans la moitié sud de la parcelle. Un foyer en fosse est associé à la base de ce niveau, première phase d'occupation : Néolithique ancien.
- 9- Limons bruns sableux.
- 10- Alluvions grossières interstratifiées de bancs de sables et de graviers.
- 11- Limons argileux beige
- 11¹- Fin limon rubéfié riche en charbons de bois contemporain d'une petite fosse (F215) également incendiée. Brûlis naturel ou incendie à caractère anthropique, aucun indice archéologique ne permet de trancher.
- 12- Succession de dépôts sableux plus ou moins grossiers
- 12¹- Fin niveau de limon partiellement rubéfié, riche en charbons de bois.
- 13- Alluvions grossières hétérométriques.
- 14- Alternance de sables et de limons.
- 15- Sables et gravillons.
- 16- Alluvions grossières. Fin de la séquence étudiée.

En résumé, la séquence stratigraphique présente quatre phases d'occupation distinctes :

- la couche 8 avec une première occupation ténue attribuée au Néolithique ancien.
- la couche 6, archéologiquement datée du début du Ve millénaire (NM 1).
- l'ensemble 3¹ avec ses fosses contemporaines de la fin du NM 1
- le fossé 2, nettement plus récent puisqu'il appartient à la fin du Néolithique final.
- deux niveaux rubéfiés riches en charbons de bois (couches 11¹ et 12¹) sont encore à signaler, mais ils n'ont livré aucun indice archéologique. Un niveau incendié en tout point similaire a été repéré cette année dans deux chantiers de la rue Pratifori. Il pourrait s'agir d'un incendie naturel qui

aurait ravager la végétation sur une grande étendue du cône de Sion. Une demande de trois datation ^{14}C est à l'étude pour résoudre cette question.

5. Datations ^{14}C

Une série de 7 échantillons a été envoyée pour datation Radiocarbone au laboratoire du Centre de Recherches Géodynamiques de Thonon-les-Bains. Le choix des échantillons traduisait notre compréhension du site au sortir des deux mois de fouille; à savoir deux grandes phases d'occupation se partageaient le site: le Néolithique moyen et le Néolithique final. Tous les prélèvements proviennent de structures creuses parfaitement individualisées. Dans la mesure du possible, le charbon a été prélevé sur un seul gros tison ou sur un nombre limité de grosses pièces pour tenter de réduire le degré d'incertitude ; un seul échantillon est constitué de céréales carbonisées.

n° CRG	Structure	Matériel	Age conventionnel	Age calibré
1318	F 217-A1	Charbon de bois	3749 ± 57 B.P.	2281/2047 BC
1319	F 217 Sud	Charbon de bois	3854 ± 65 B.P.	2462/2207 BC
1317	F 205	Charbon de bois	5444 ± 68 B.P.	4359/4253 BC
1320	F 219	Charbon de bois	5865 ± 62 B.P.	4896/4722 BC
1321	F 220 inf	Charbon de bois	5934 ± 64 B.P.	4906/4773 BC
1323	F 216	Céréales	5942 ± 66 B.P.	4920/4778 BC
1322	F 210	Charbon de bois	6746 ± 90 B.P.	5704/5583 BC

Les résultats obtenus, s'ils ne contredisent pas nos premières hypothèses de datation, font apparaître une plus grande complexité chronologique des structures disséminées sur le site. Quatre phases d'occupation majeures se profilent au travers des résultats : le Néolithique ancien, le Néolithique moyen avec le "Proto-Cortailod" du début du Ve millénaire et un épisode plus récent dans la seconde moitié du Ve millénaire, et pour terminer le Néolithique final dans une phase extrêmement tardive. Ces dates sont proches de celles obtenues à la Gillière 1, sauf pour l'ensemble Néolithique final qui semble plus récent à la Gillière 2.

6. Séquences archéologiques

L'analyse croisée des stratigraphies, du matériel archéologique des structures et des datations absolues permet de mettre un peu d'ordre dans la série de 22 structures découvertes. Une fois encore à Sion le matériel archéologique est peu abondant - sauf pour le Néolithique final - et de peu d'aide pour caractériser typologiquement les trois ensembles les plus anciens.

6.1. Le Néolithique final (2462 / 2047 av. J.-C.)

Aucune couche archéologique ne subsiste de cette occupation, l'érosion naturelle et les constructions anciennes ont tout arasé. Les rares témoins archéologiques sont des structures en fosse creusées dans une couche de graviers compacts (couche 4). Elles sont au nombre de trois pour l'ensemble de la parcelle (Fig. 6).

Structures

Le fossé

- F217 : c'est la principale structure de cette phase d'occupation. Il s'agit d'un sillon continu qui la parcelle selon un axe N-O/S-E et qui est profond d'environ 70 cm avec un large profil en V bien marqué. Il est colmaté par trois lits de limons argileux très fins riches en faune et en céramique. Les conditions de fouille relativement sommaires n'ont malheureusement pas apporté d'indice archéologique direct sur le caractère intentionnel de cette structure. L'hypothèse d'un véritable fossé transformé en zone de dépotoir du village voisin est néanmoins envisagée. Elle repose sur la nature de la sédimentation interne à cette structure, en particulier l'absence des dépôts gravillonneux grossiers (Fig. 7) caractéristiques des chenaux de divagation du torrent au profit des seules particules fines.

Les fosses

- F209 : petit fond de fosse sans aménagement significatif
- F213 : surface de rubéfaction dans l'axe de F217 rapidement pointée avant destruction.

Matériel archéologique

Objets manufacturés

Toute la céramique provient de la fosse F217, au total près de 70 tessons. La pâte relativement grossière est homogène et bien cuite. Sur la face externe sa couleur varie du brun-rouge au gris-brun, elle est généralement noire sur la face interne. Cette opposition est caractéristique du processus d'oxydo-réduction survenu à la cuisson. Le dégraissant est exclusivement à base de quartz grossièrement pilé qui donne aux surfaces pourtant lissées un aspect

rugueux. Le corpus céramique est entièrement constitué de jarres à panse droite et à fond plat, aux parois sub-verticales :

- grande jarre à profil droit décorée d'un large cordon aplati sur la lèvre (Fig.8, 1 & 2). Plusieurs tessons de panse avec un large cordon saillant semblent également appartenir à ce type de récipient. Nous aurions dans ce cas l'association cordon sur la lèvre et cordon à mi-panse (Fig. 8, 3-5, 7). Le fond de ce type de jarre est plat, de faible diamètre, avec un raccord à la panse sub-vertical ($\pm 90^\circ$) en forme de "pot de fleur" (Fig. 8, 6).
- jarre droite, légèrement galbée en forme de tonnelet, décorée de pastilles simples ou multiples (3 pastilles) sous le bord (Fig. 9, 1-2). Le fond est probablement plat (Fig. 9, 6).
- une variante de la jarre précédante est décorée de petits mamelons en lieu et place des pastilles (Fig. 9, 4-5)
- un seul tesson présente une segmentation. Il s'agit probablement d'un segment d'épaulement (Fig. 9 3).
- un couvercle de récipient semble provenir de la réutilisation d'un gros fragment de vase cassé dont les bords ont été poncés pour lui donner la forme de coupelle désirée (Fig. 9, 7). Il est à noter que ce tesson diffère par sa technologie du reste de la céramique. La pâte est rouge et très fine, le dégraissant à base de quartzite est réduit en poudre. Il se pourrait que nous soyons en présence d'un tesson de type campaniforme que seule une analyse microscopique poussée est en mesure d'établir.

L'industrie lithique est pauvre :

- une armature de flèche losangique à base droite taillée dans un silex gris anthracite (Fig. 10, 4).
- un fragment de fusaïole en pierre sur galet de quartzite, Ø 5.5 cm (Fig. 10, 5).

L'industrie osseuse n'est guère plus riche, les trois outils conservés sont aménagés sur des esquilles et sont peu ouvragés :

- un double biseau sur extrémité (Fig. 10, 1).
- deux pointes sur esquilles (Fig. 10, 2-3).

Le travail du bois de cerf est attesté par un fragment d'andouiller qui présente à l'une des extrémités des cicatrices de découpe (Fig. 10, 6).

Attribution culturelle

Le mobilier de cette occupation du Néolithique final, principalement de la céramique, est à notre connaissance totalement inédit. Quelques traits de similitudes, surtout technologiques, existent avec la céramique néolithique final de Collombey-Barmaz (VS). Mais cette dernière est, à notre avis, probablement antérieure à celle de la Gillière 2. Quant à des rapprochements avec le matériel de cette même époque à Savièse la Soie, nous n'en voyons à l'heure actuelle aucun. La présence dans la céramique de la Gillière 2 d'un tesson qui pourrait être de tradition Campaniforme (ce point reste à vérifier) et le caractère tardif des dates ^{14}C pour la période du Néolithique final, font peut-être de cette occupation un site à la charnière du Néolithique final et du Bronze ancien; avec la réserve qu'aucun décor céramique ne rappelle le mobilier de la nécropole du Petit-Chasseur.

Faune

La faune est pauvre sauf dans le fossé F217 où les restes osseux sont nombreux, peu esquillés et en bon état de conservation. L'étude du matériel n'a pas encore été attribuée.

Anthracologie

Un prélèvement de charbons de bois destinés à l'analyse anthracologique a été effectué dans la fosses F217. L'étude des macrorestes végétaux du site est assurée par K. Lundstrom-Baudais du Laboratoire de Chrono-Ecologie de Besançon (CNRS).

6.2. Le Néolithique moyen I, (4359 / 4253 av. J.-C.), (2^e moitié du V^e millénaire)

Cette distinction chronologique repose sur le résultat de la datation radiocarbone du foyer F205. Le peu de mobilier archéologique significatif dans les structures de cette phase permet difficilement de valider cette datation par une approche chrono-typologique conventionnelle. Néanmoins l'analyse technologique des quelques tessons conservés ne semble pas contredire cette datation. L'étude stratigraphique nous incite à regrouper dans un même ensemble culturel une série de 11 structures dispersées sur toute la parcelle (Fig. 11). Elle montre également l'existence d'une chronologie relativement complexe entre toutes ces fosses que l'absence de matériel ne permet malheureusement pas d'exploiter.

Structures

Foyer

- F201 : foyer circulaire dans une cuvette peu profonde. Le fond est tapissé de charbons de bois, de pierres et de galets altérés par le feu. Les parois de la fosse sont rubéfiées et le matériel archéologique est absent. Ce foyer est le plus récent de toute la série des fosses de cet ensemble. Il recoupe la couche 3 de limon à gravillons qui scelle toutes les fosses sous-jacentes.

Fosses

- F200 : fosse sans aménagement particulier, 90 cm de diamètre, profondeur ± 40 cm. Le remplissage de limon gravillonneux noirâtre à charbons de bois; absence de matériel archéologique. Elle recoupe la partie supérieure de F202.
- F202 : fosse sans aménagement particulier, 100 cm de diamètre, profondeur ± 70 cm. Hormis un fin niveau de limon noirâtre sur le fond la fosse est entièrement comblée de limon beige très gravillonneux. L'essentiel du matériel est constitué d'esquilles d'os, les charbons sont rares. Cette fosse est recoupée par F200 à l'est et F203 à l'ouest; elle serait la plus ancienne des structures de cette zone.
- F203 : large fosse sans aménagement particulier, 120 cm de diamètre, profondeur 75 cm. Quatre phases de colmatage successif ont été distinguées dont une noirâtre, très humique, tout au fond de la fosse. Le matériel archéologique est présent, mais non significatif.
- F204 : fosse sans aménagement particulier, pauvre en matériel, 115 cm de diamètre, profondeur 50 cm.
- F205 : fosse d'un mètre de diamètre et profonde de 50 cm, arasée au sommet. On y distingue six niveaux successifs de remplissage, mais les trois derniers correspondent au colmatage naturel de la structure. La présence sur le fond de la fosse d'une couche de charbons de bois de 2 à 5 cm d'épaisseur et l'absence de trace de rubéfaction dans le remplissage et sur les bords de la fosse permet d'écarter l'hypothèse d'un foyer. Il s'agit peut-être des décombres incendiées de superstructures architecturales. absence de matériel archéologique.
- F207 : fosse sans aménagement particulier, pauvre en matériel, 110 cm de diamètre, profondeur 70 cm. Le remplissage fait de limon brun humique et de graviers est homogène de la base au sommet.
- F211 : cuvette à fond plat peu profonde, partiellement fouillée, diamètre indéterminé. Elle est légèrement creusée dans les graviers et scellée par un autre niveau de graviers. Le remplissage consiste en galets rubéfiés, parfois

- éclatés, posés sur le fond au milieu de charbons de bois et de quelques restes de faune et de céramique. La fonction de foyer n'est pas démontrée.
- F218 : large fosse à fond plat présentant des éléments de bois carbonisés plaqués verticalement le long des parois, 120 à 140 cm de diamètre, profondeur 45 cm. Ces témoins sont interprétés comme des éléments d'un cuvelage en bois des parois. Nous avons déjà eu l'occasion de faire des observations similaires sur des fosses du site de Sion-Ritz, contemporaines par le radiocarbone de cette phase de la Gillière 2³.

Les trous de poteau

- F206 : trou de poteau avec pierres de calage le long des parois, Ø 30 cm.
- F208 : trou de poteau sans aménagement interne, Ø 30 cm.

Matériel archéologique

Le matériel archéologique est extrêmement pauvre. Les rares tessons conservés sont de tradition Néolithique moyen au sens large, mais aucun élément typologique n'est présent. Un fragment de biseau de hache en roche verte provient de la fosse F203.

Faune

Les restes de faune sont un peu plus nombreux mais très fragmentés et en mauvais état de conservation.

Échantillonnage

Paléosemences et anthracologie

Des échantillons du remplissage de chaque structure (environ 15kg) ont été réalisés pour effectuer des tests sur la présence de macrorestes végétaux et de charbons destinés à d'éventuelles analyses spécialisées. Ces échantillons n'ont pas encore été préparés et sont stockés en Valais (VS). Un échantillon anthracologique a été pris dans la fosse F205.

Micromorphologie

Un prélèvement micromorphologique a été réalisé dans la zone centrale du foyer F216. L'échantillon n'a pas encore été transmis pour étude.

6.3. Le Néolithique moyen I, début du V^e millénaire (4920 / 4722 av. J.-C.)

Cette occupation du site n'est conservée que dans la zone médiane de la parcelle. Les cinq structures attribuées à cette phase sont toutes assimilables à des foyers (Fig. 12). Seules les dates radiocarbones permettent d'accréditer l'attribution au début du V^e millénaire car le matériel archéologique est trop rare et non significatif. Mais la cohérence et l'extrême homogénéité des trois dates écartent toute incertitude. La couche archéologique associée à ces

³Baudais D., Brunier C., Curdy P., et al.: Le néolithique de la région de Sion (Valais). Un bilan. BCGA 2, 1989-1990, p. 5-56.

témoins est conservée sur quelques m² autour de la structure F216, partout ailleurs l'érosion naturelle l'a emporté pour ne laisser à l'état résiduel dans une petite dépression du terrain que quelques gros restes osseux pris dans un limon de décantation fin.

Structures

Foyers en cuvette :

- Les quatre foyers F212, F219, F220, F221 s'inscrivent dans de larges cuvettes à fond plat de 200 à 250 cm de diamètre, profondes de 15 à 25 cm et creusées dans les alluvions grossières encaissantes. L'organisation et la nature du remplissage sont les mêmes pour tous. Les cuvettes sont pleines de galets et de fragments de galets rubéfiés entremêlés de nombreux tisons et charbons de bois; le tout est enrobé dans une matrice de limon très fin qui colmate entièrement les cuvettes (Photo 3). Les parois, et moins fréquemment les fonds, sont intensément rubéfiés. Les variétés de galets sélectionnés ont pour points communs leur dureté et leur bonne cohésion. Comme leur degré de fragmentation est important, nous y voyons la preuve d'une utilisation répétée des foyers que confirment nos observations archéologiques. Pour tous ces foyers nous avons pu mettre en évidence une réutilisation des cuvettes qui se marque par des réaménagements à la périphérie des fosses avec des comblements partiels et de légers déplacements latéraux de la zone centrale du foyer. Il est remarquable que le matériel archéologique soit totalement absent de ces structures de combustion. Ce type de foyer en cuvette où de gros feux ont été allumés semble destiné à une cuisson indirecte à l'étouffée des produits.

Foyer à plat :

- F216 : Un peu moins de 11 m² subsistent de cette structure qui fut détruite au Nord par les terrassements, à l'Est par un chenal puis par le fossé F217, à l'Ouest enfin par un autre chenal. Ce foyer correspond à une aire de combustion installée sur des limons à même le sol et bordée à l'Est et à l'Ouest par des chapes d'argile mélangée à des graviers. La zone centrale du foyer est marquée par une forte rubéfaction du limon encaissant sur près de 15 cm de profondeur, preuve d'un nombre répété d'utilisation. Les bourrelets argileux qui limitent le foyer à ses extrémités ne présentent aucune trace de rubéfaction. Ils semblent constituer une sorte de petit terre-plein limitant l'aire foyère (Photo 4). Un lit de charbons de bois et de cendre passe sur l'ensemble du foyer et sa périphérie. Mélangé à ces charbons, on observe à l'est un important épandage de céréales

carbonisées sur 4m². Cet épisode correspond vraisemblablement à l'incendie d'une superstructure qui abritait peut-être le foyer (aucun trou de poteau n'a été mis en évidence dans cette zone) et marque son abandon définitif. 14

Matériel archéologique

Le matériel archéologique manufacturé est rare, au même titre que les restes de faune. Fait assez exceptionnel pour être souligné, les céréales carbonisées sont le vestige archéologique le plus abondant de cette phase d'occupation.

Objets manufacturés

La céramique représentée par seulement quatre tessons présente une pâte relativement homogène avec un dégraissant fin à moyen. La cuisson n'est pas très bonne, dans l'ensemble les tessons restent friables. Les surfaces sont claires à coloration rougeâtre. Deux tessons seulement sont typologiquement interprétables :

- 1- Jarre droite à bord arrondi et fin, bien cuite, dégraissant fin (Fig. 13, 1).
- 2- Bord droit à lèvre aplatie (F216), (Fig. 13, 2).

L'industrie lithique taillée ne livre que des objets de silex provenant tous du foyer F216 et trois pièces sur les quatre découvertes ont subi l'action du feu. Lorsque l'observation peut encore être faite, la matière première est un silex à grain très fin, de couleur gris ou violacé :

- Deux fragments de nuclei rubéfiés, couleur blanche provoquée par la transformation thermique du silex (F216).
- Fragment de lame à retouche semi abrupte sur un bord, lustré d'utilisation côté retouché. Silex violacé ayant subi le feu (cupule de choc thermique) (F216), (Fig. 13, 4).
- Fragment de lamelle retouchée à l'extrémité distale, bord gauche micro-esquillé. Silex gris blanchâtre (F216), (Fig. 13, 3).

Cette série est trop réduite pour être significative, on retiendra que les deux pièces façonnées présentent un débitage laminaire.

L'absence du cristal de roche dans ce mobilier est peut-être à mettre en relation avec les conditions de fouilles rapides peu favorables à ce matériau translucide et de taille réduite.

L'industrie osseuse est présente avec l'extrémité distale d'un poinçon aménagé dans le fut d'un petit os long (identification spécifique impossible), (Fig. 13, 5).

Faune

Les restes de faune sont rares; on en dénombre seulement 24 pièces pour l'ensemble de cette phase. Ils proviennent de la structure F216 et d'une petite dépression (F219') à la périphérie du groupe des foyers en cuvette, eux-mêmes exempts de matériel archéologique.

L'étude de la faune reste encore à faire.

Macrorestes végétaux

Paléosemences

L'épandage de céréales carbonisées observé à la périphérie du foyer F216 a fait l'objet d'un prélèvement intégral du sédiment par unité de m². Quatre échantillons ont été prélevés (H1: 23 kg, H2: 26 kg, H3: 9 kg, H4: 16 kg), puis tamisés par nos soins jusqu'à la maille 0,5 mm en utilisant la méthode du flottage des particules carbonisées. Les échantillons tamisés, mais non triés, ont été transmis au laboratoire. Un premier survol des échantillons fait apparaître le rôle important joué par l'orge (*Hordeum vulgare*) dans ce stock de céréales incendié.

Anthracologie

Cinq prélèvements anthracologiques ont eu lieu dans les foyers F212, F219 et F220. Ils visent à déterminer s'il y a eu une sélection particulière du bois de combustible dans les foyers à cuisson indirecte.

6.4. Le Néolithique ancien, (5705 / 5583 av. J.-C.)

Cette occupation est la plus ancienne du site, elle n'apparaît que dans la coupe située le long de la limite sud de la parcelle (Fig. 13). Il s'agit d'une structure de combustion isolée dans la couche 7 de limons fins qui prend de l'importance au sud-ouest de la parcelle. C'est l'unique indice archéologique d'une occupation du Néolithique ancien sur la parcelle étudiée. Cette fosse n'a pas livré de matériel archéologique, son attribution chronologique repose sur une seule date radiocarbone (CRG 1322). L'antériorité de la couche 8, du début du V^e millénaire, par rapport à la couche 6, est confirmée par l'analyse stratigraphique. En altitude absolue cette fosse se trouve 25 cm en dessous des grands foyers en cuvette de la couche 6. La continuité stratigraphique entre cette zone et la partie plus à l'est de la coupe sud n'est pas établie.

Structure

Foyer en cuvette

La fosse F210 s'ouvre à la base de la couche 7. Un fin niveau de limons à charbons se prolonge sur un mètre au-delà des limites de la fosse puis tout indice archéologique disparaît. Il ne subsiste qu'une petite fraction de la

fosse qui est recoupée au sud par un chenal et au nord par l'excavation. Son diamètre d'origine dépassait probablement 2 m, pour une profondeur d'environ 20 cm. Il s'agit d'une variante d'un foyer en cuvette. Comme les précédents, le fond est tapissé d'un épais lit de charbons de bois et de gros tisons partiellement consumés que recouvrent les galets, mais à la différence que ces derniers sont déposés en couronne sur le pourtour de la cuvette ménageant une zone vide de pierres au centre de la structure (Photo 5). Tous ces galets sont en calcaire, et sont fortement rubéfiés, mais seul le bord de la cuvette en retrait de la couronne de pierres est rubéfié. Il est intéressant de souligner l'absence des roches dures, comme les quartzites, pourtant très fréquentes dans les foyers des occupations postérieures. Deux échantillons anthracologiques ont été pris dans ce foyer.

Les restes archéologiques sont absents de la partie du foyer fouillée. Comme à la Gillière 1, nous sommes en présence d'une structure parmi les plus anciennes du Néolithique valaisan, mais nous ne disposons d'aucun mobilier qui nous permette de caractériser le groupe présent dans la région de Sion et porteur des premières formes d'agriculture.

7. Conclusions

Si, par bien des côtés, cette intervention d'urgence sur le site de la Gillière 2 fut souvent minimaliste et parfois rudimentaire, elle a pourtant débouchée sur des résultats qui dépassent largement nos espérances initiales. Pour la cinquième fois consécutive après La Planta, Sous-le-Scex, Le Ritz, Les Collines et la Gillière 1, nous sommes en présence d'une importante séquence qui couvre l'ensemble du Néolithique depuis les premiers âges de l'introduction de l'agriculture dans cette région jusqu'au Néolithique final le plus tardif. Dans tous les cas ces témoins sont très lacunaires et souvent peu riches en matériel archéologique typologique; mais peu à peu se met en place notre connaissance de ces périodes très reculées.

Nous avons mis en évidence quatre phases d'occupation à la Gillière 2 :

- 1- le Néolithique ancien avec un foyer daté du milieu du VI^e millénaire;
- 2- une phase ancienne du Néolithique moyen 1, vers 4900-4700 av. J.-C.;
- 3- une phase récente du même Néolithique moyen 1, vers 4350-4250 av. J.-C. datée seulement par ¹⁴C;
- 4- enfin une phase récente du Néolithique final, vers 2450-2050 av. J.-C..

Les indices de plus en plus prégnants d'une présence significative du Néolithique ancien au centre du cône de la Sionne, dès le milieu du VI^e millénaire, s'affirment. Tout comme se renforce l'image d'une intensification de la colonisation du fond de la vallée par les éléments "Proto-Cortailod" du début du V^e millénaire. Enfin, ce qui restera la grande nouveauté de ce site, c'est le lot de céramiques totalement inédites de la phase récente du Néolithique final qui vient à point nommé enrichir un corpus jusqu'alors resté bien pauvre.

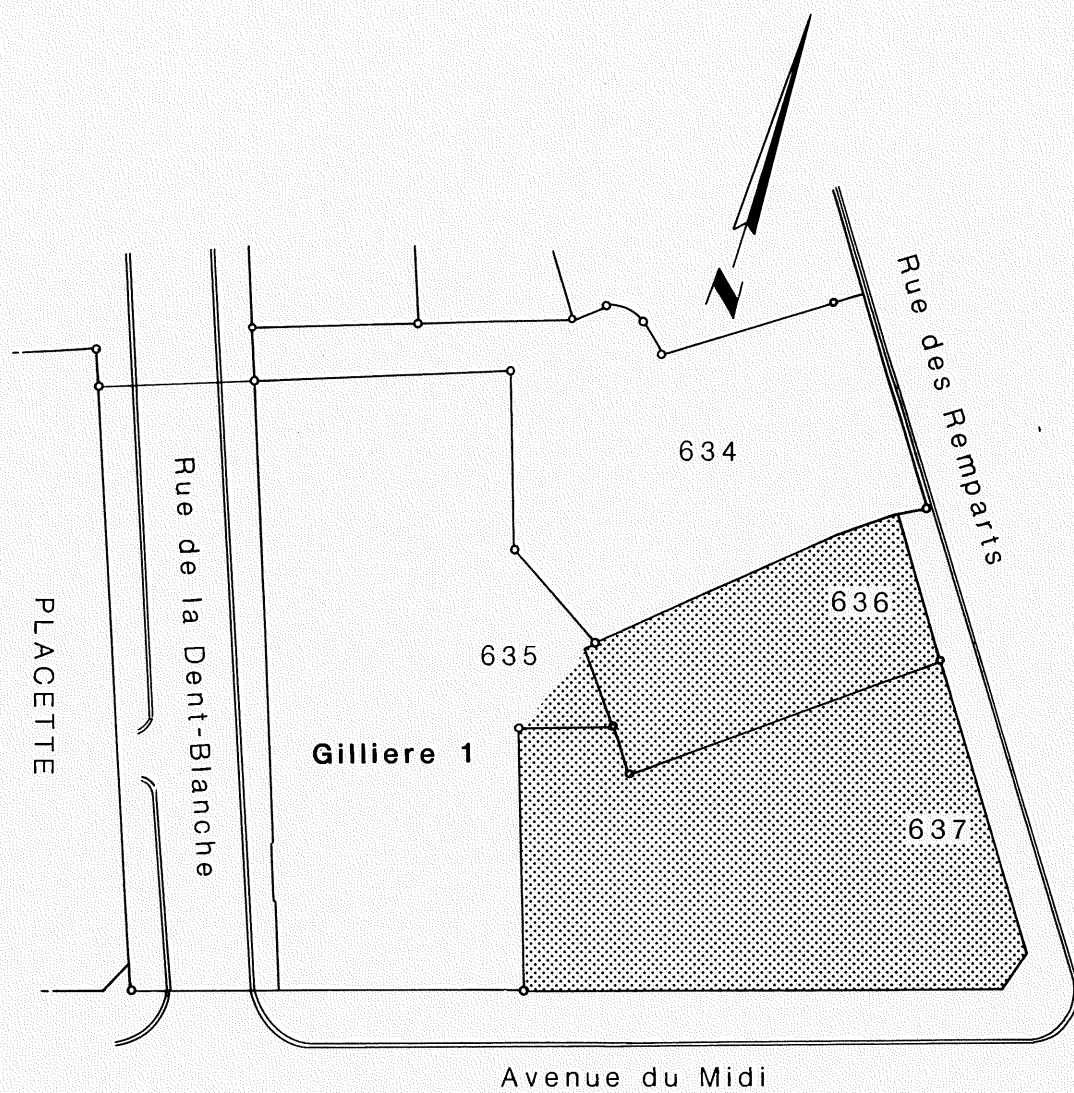


Fig. 1 : Plan de situation du chantier. En grisé La Gillière 2, à l'ouest le site de La Gillière 1 ayant fait l'objet d'une fouille en 1991, éch. 1/500^e Dessin D. Baudais.

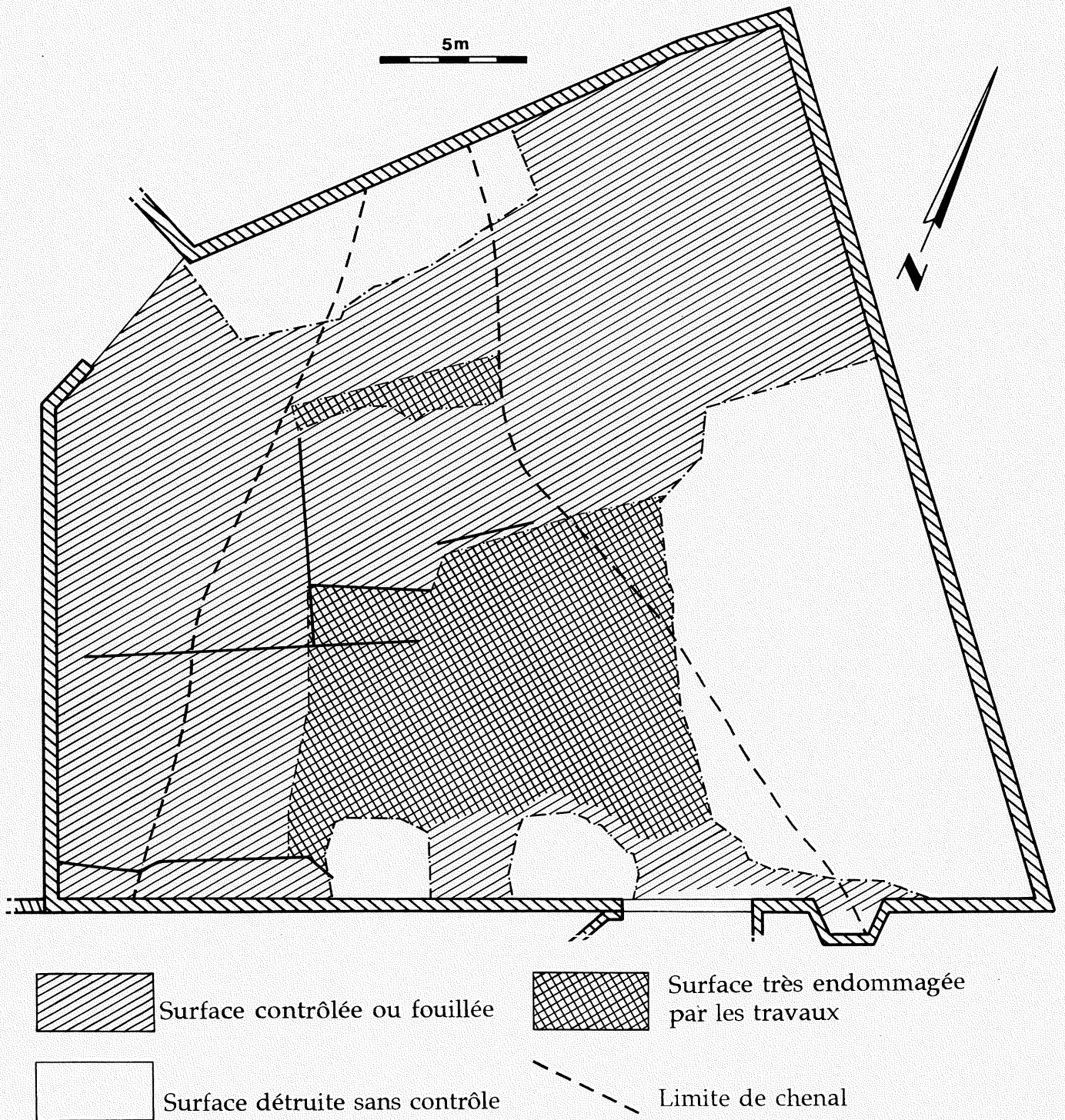


Fig. 2 : Degré d'évaluation des différentes zones avec localisation des surfaces étudiées du point de vue archéologique et sédimentaire et limites des chenaux majeurs. Dessin D. Baudais.

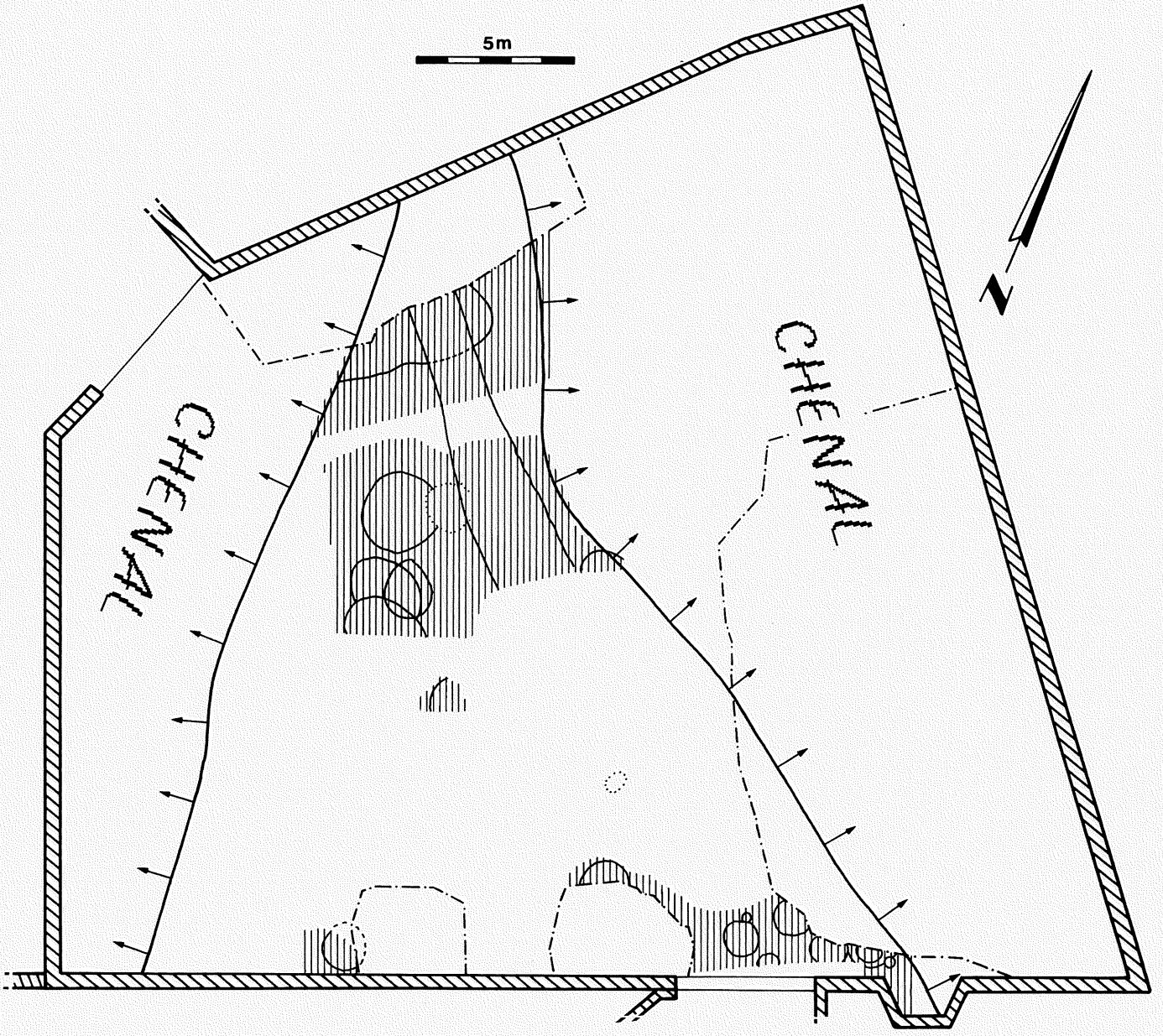


Fig. 3 : Emplacements des surfaces de fouilles et positionnement de l'ensemble des structures. Dessin D. Baudais.

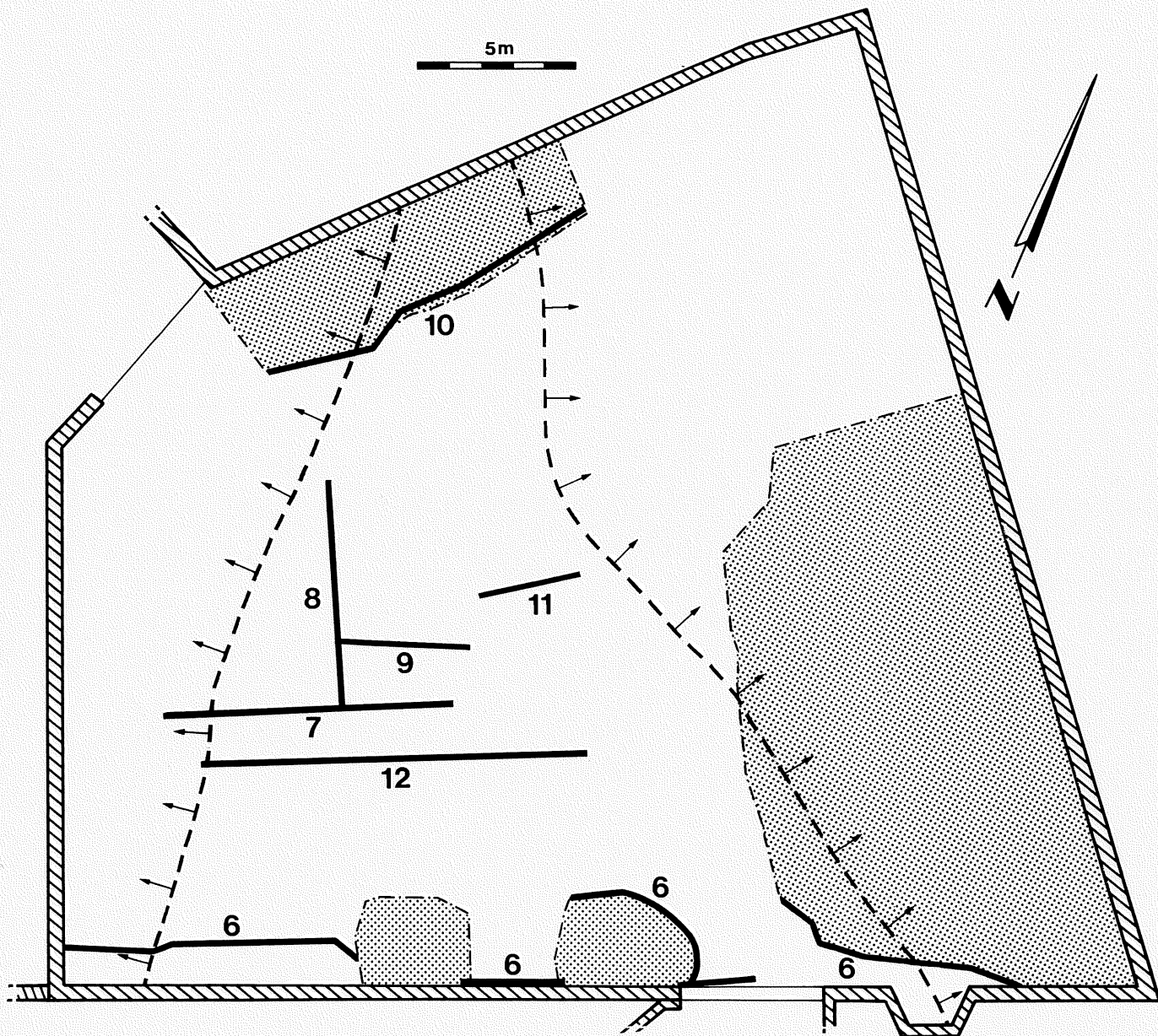


Fig. 4 : Localisation et numérotation des coupes relevées. Dessin D. Baudais.

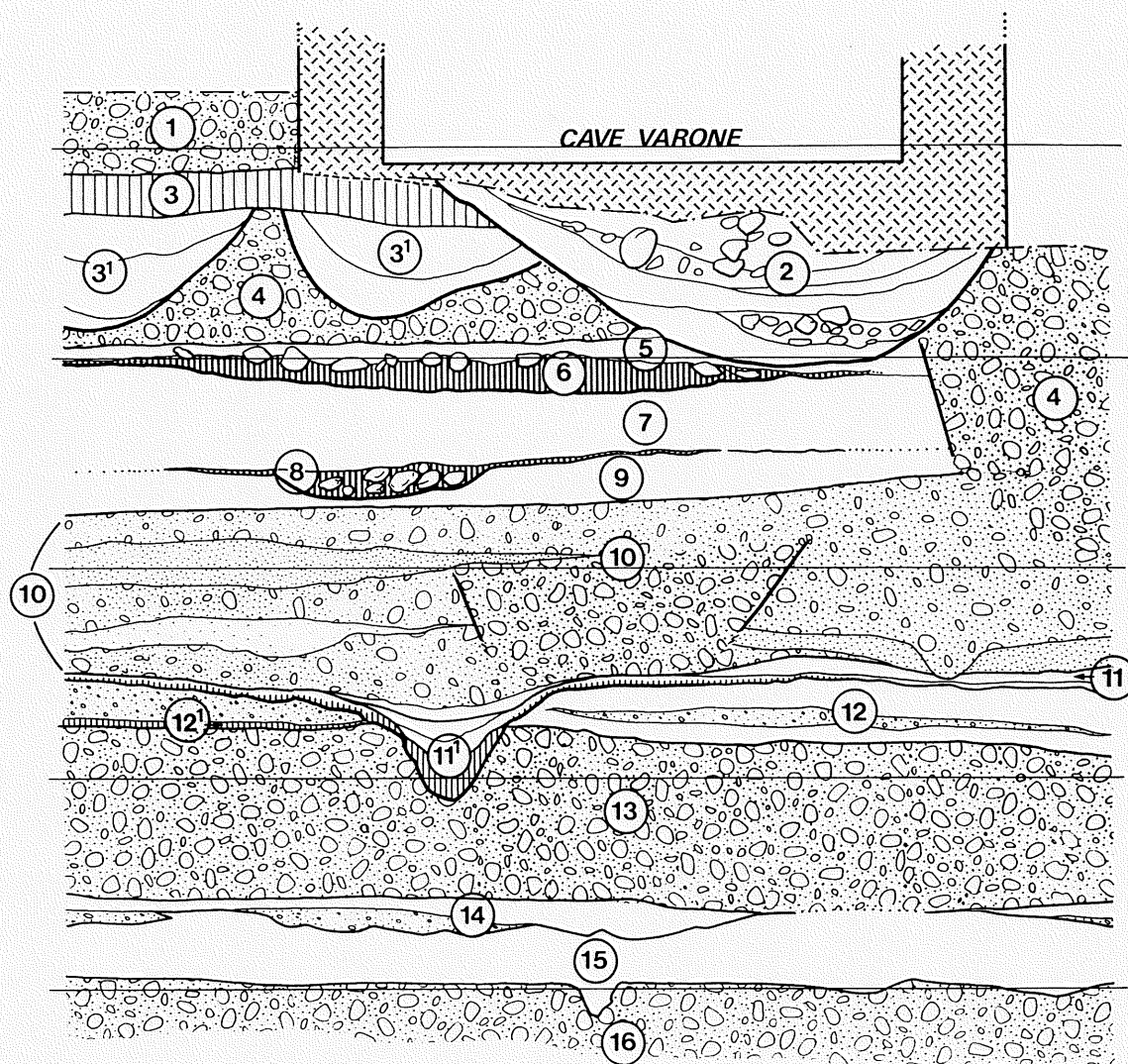


Fig. 5 : Stratigraphie schématique de la séquence étudiée.

Dessin D. Baudais.

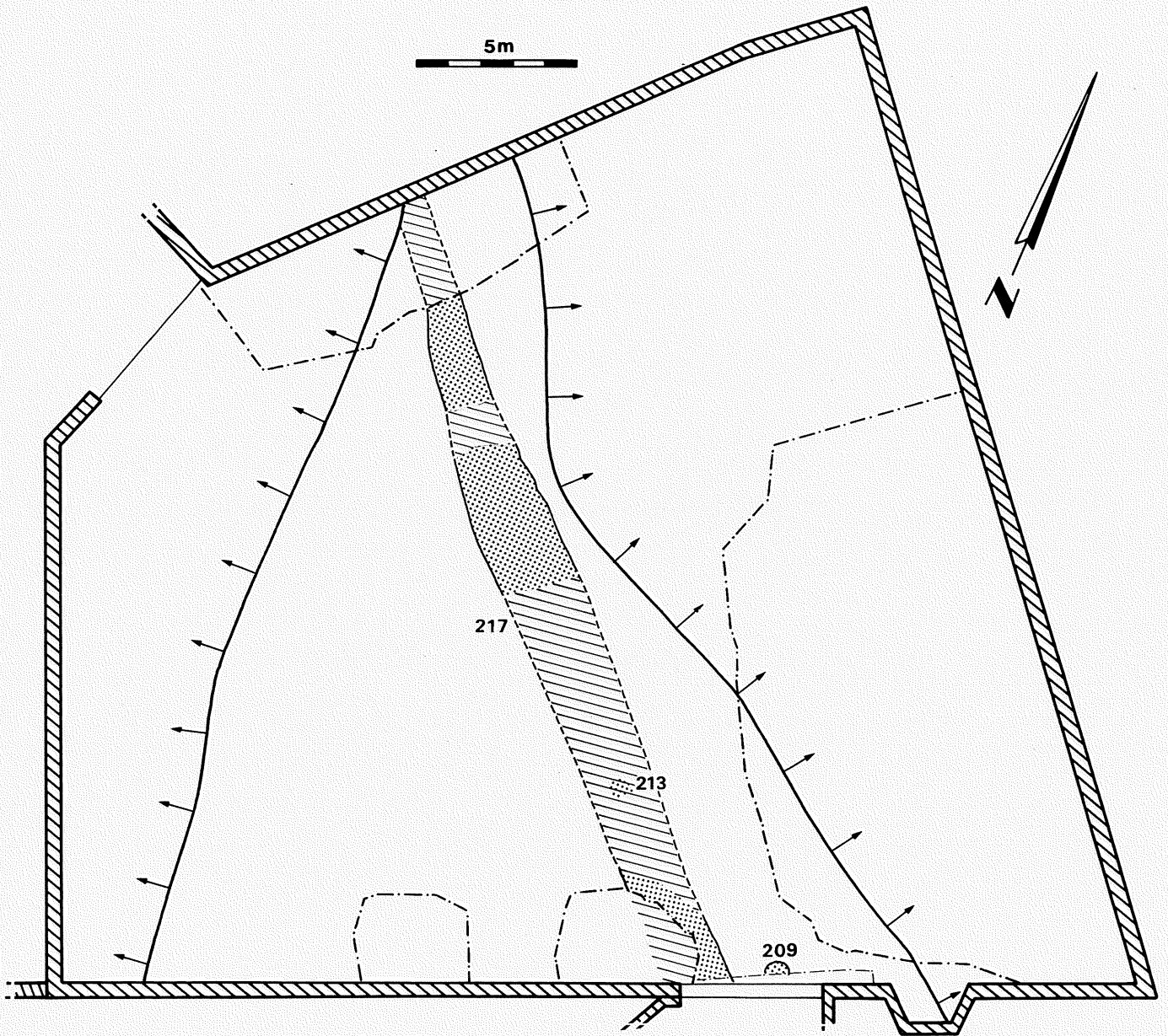


Fig. 6 : Les structures du Néolithique final. Dessin D. Baudais.

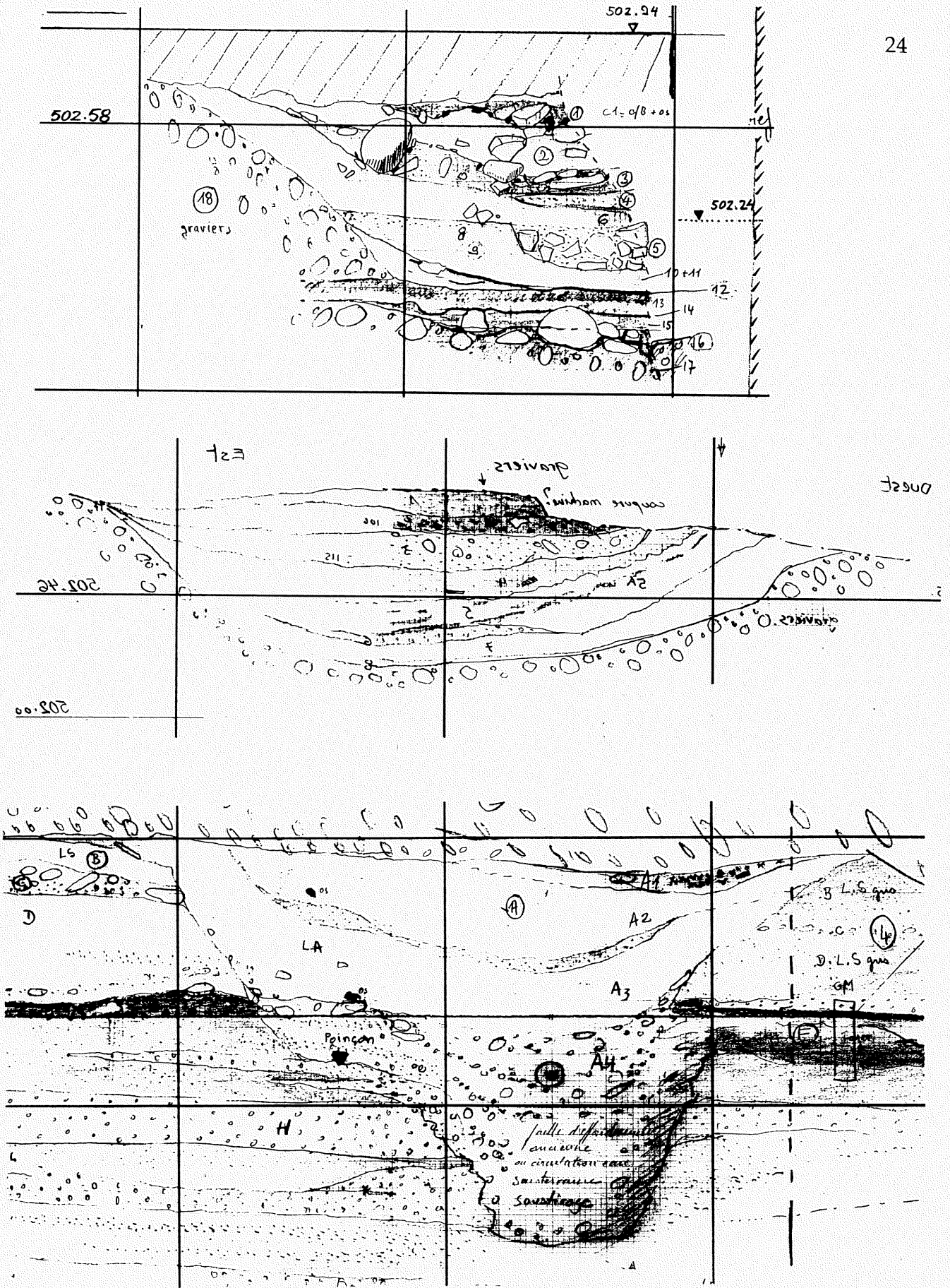


Fig. 7 : Trois coupes en travers du fossé F217 (Néolithique final).

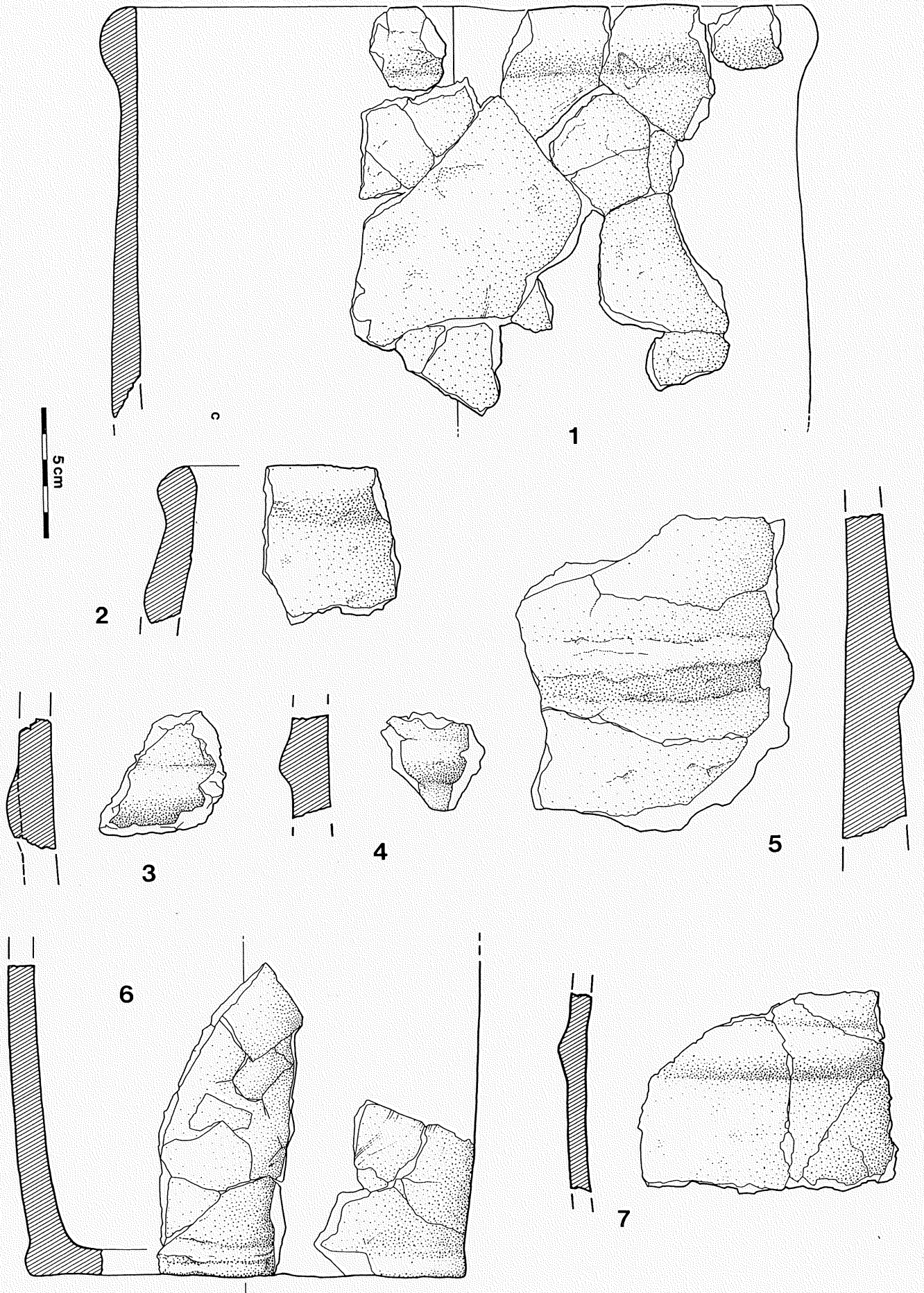


Fig. 8 : Sion-la Gillière 2 : la céramique du Néolithique final. Dessin M. Tchérémissinoff.

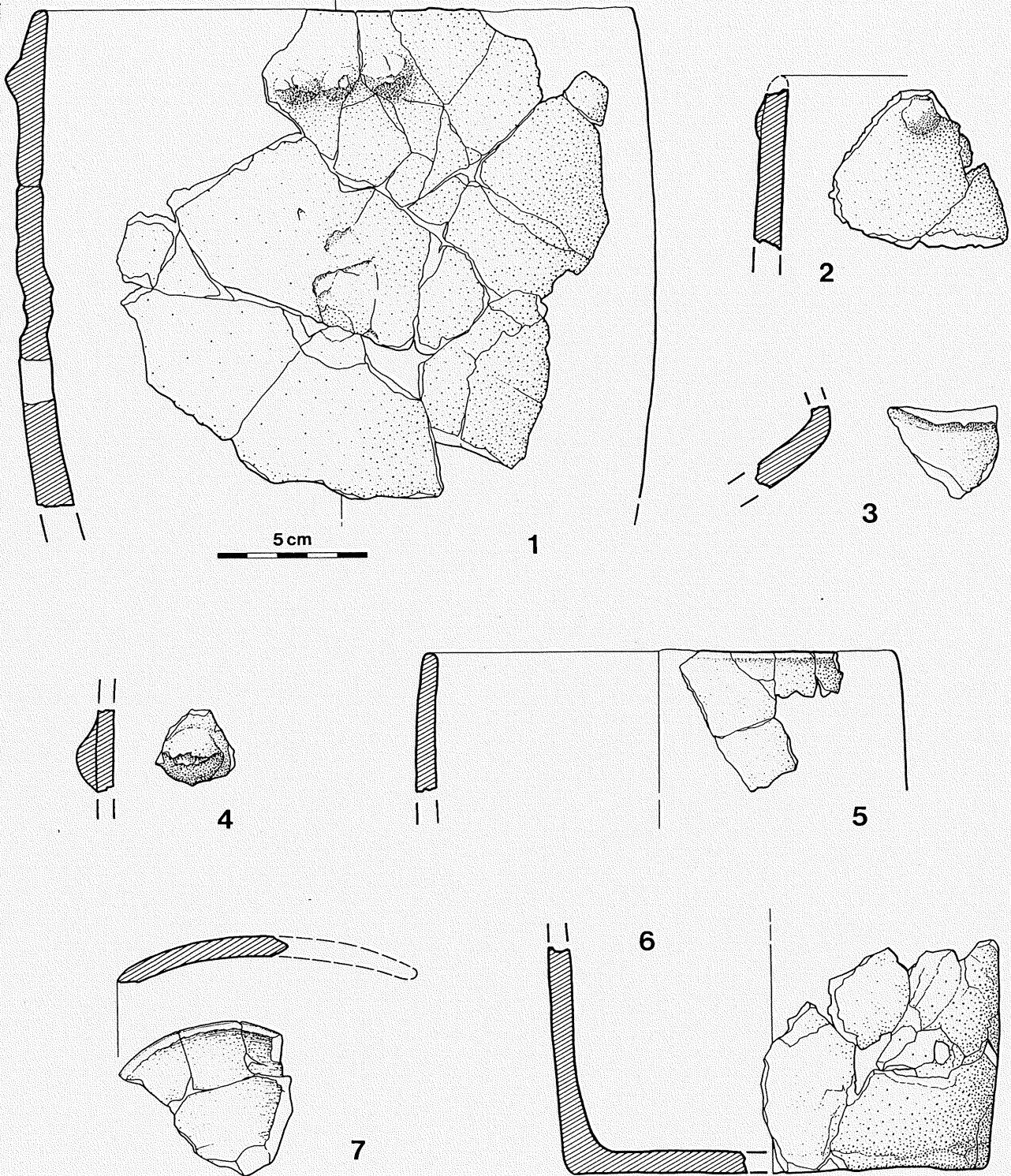


Fig. 9 : Sion-La Gillière 2 : la céramique du Néolithique final. Dessin M. Tchérémissinoff.

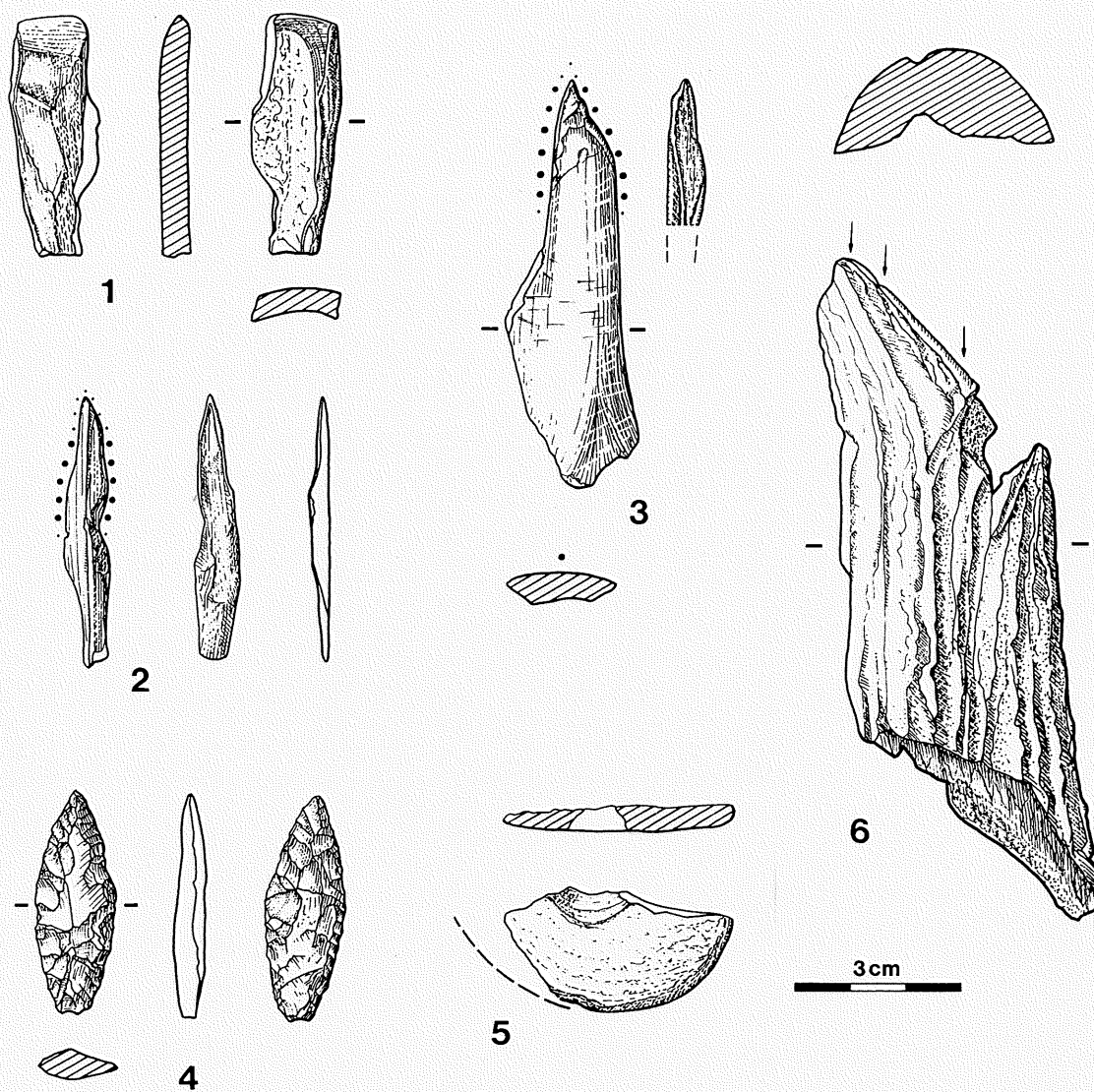


Fig. 10 : Sion-La Gillière 2 : les industries lithiques et osseuses du Néolithique final. Dessin M. Tchérémissinoff.

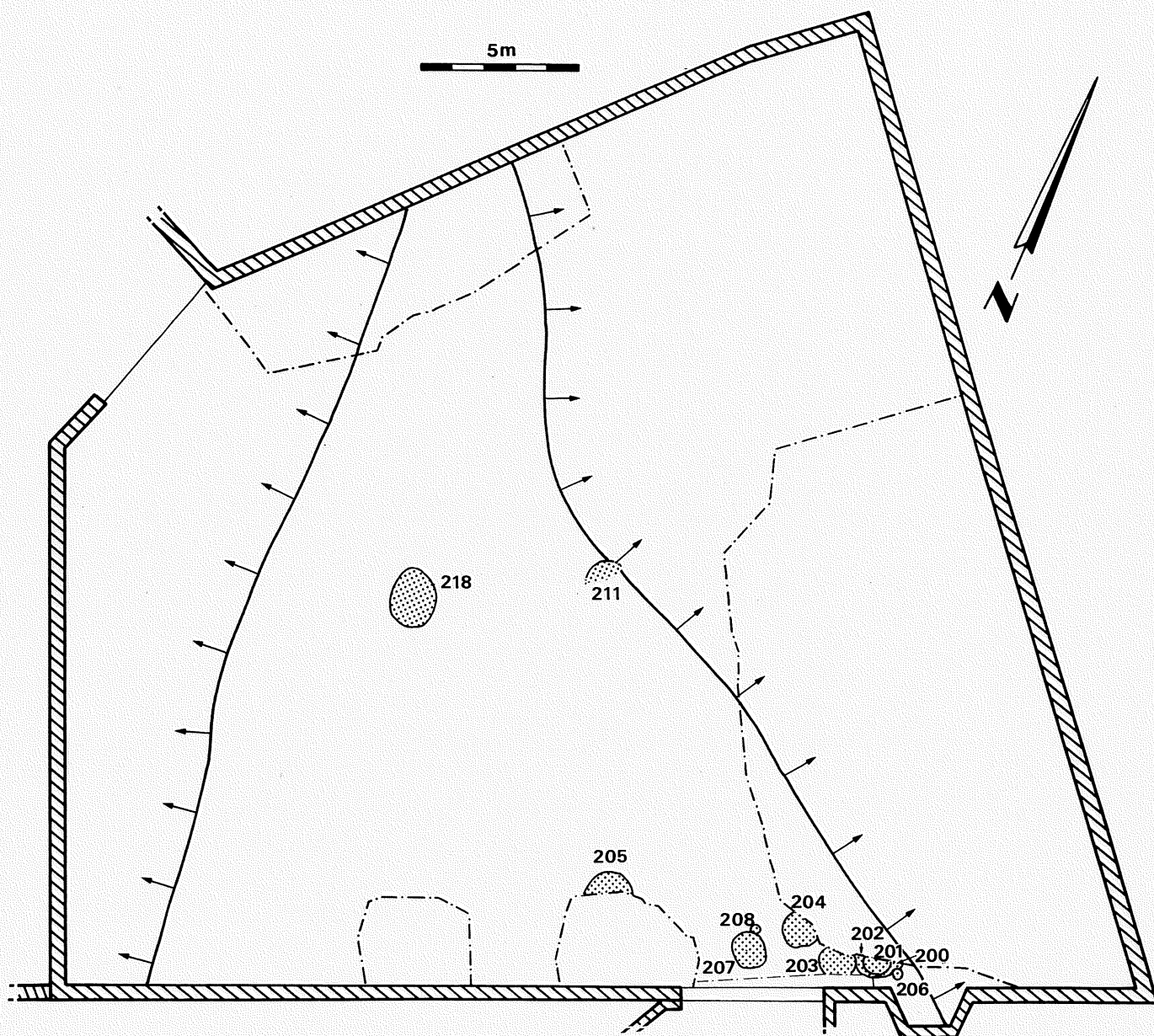


Fig. 11 : Les structures du Néolithique moyen 1, deuxième moitié du V^e millénaire. Dessin D. Baudais.

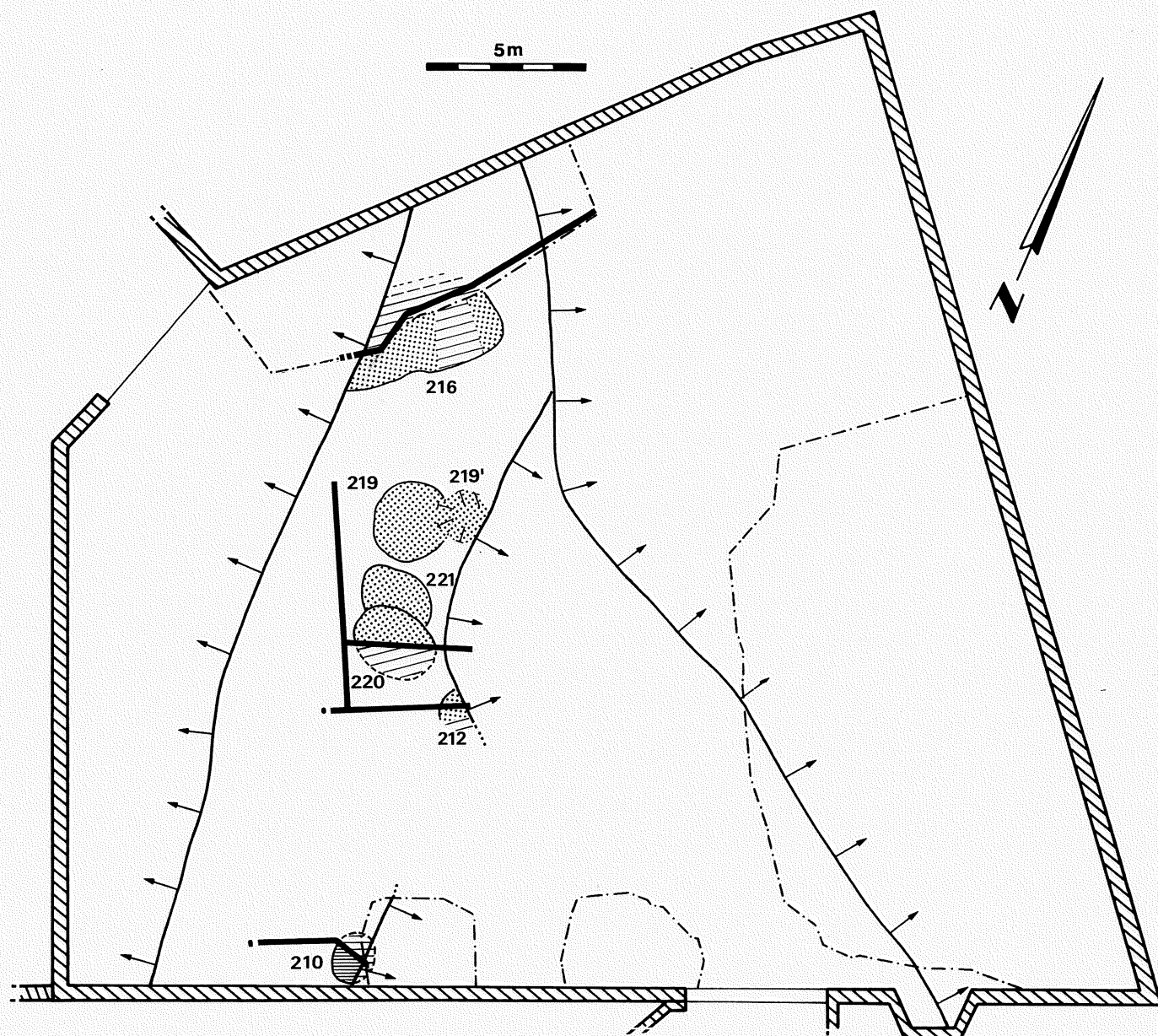


Fig. 12 : Les structures du Néolithique moyen 1, début du V^e millénaire et du Néolithique ancien. Dessin D. Baudais.

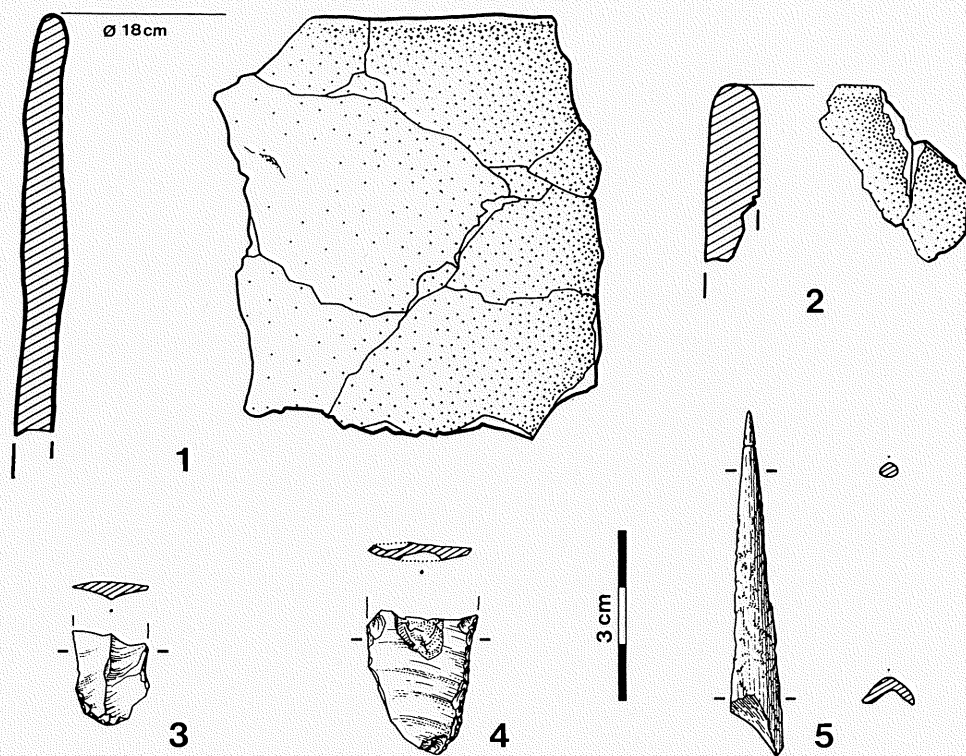


Fig. 13 : Sion-La Gillière 2 : Le mobilier du Néolithique moyen 1, début du V^e millénaire. Dessin D. Baudais et M. Tchérémissinoff.



Photo 1. Sion-la Gillière 2 : Vue d'ensemble d'une série de fosses néolithiques le long de la paroi sud. Photo. D. Baudais.



Photo 2. Sion-la Gillière 2 : Environnement et conditions de fouille; ici la zone centrale avec ses foyers du début du Ve millénaire. Photo. D. Baudais.



Photo 3. Sion-la Gillière 2 : Foyer en cuvette F219 avec son remplissage de galets de chauffe et de charbons de bois. Photo. D. Baudais.



Photo 4. Sion-la Gillière 2 : Vue partielle du foyer à plat F216 avec sa chape d'argile. Photo. D. Baudais.

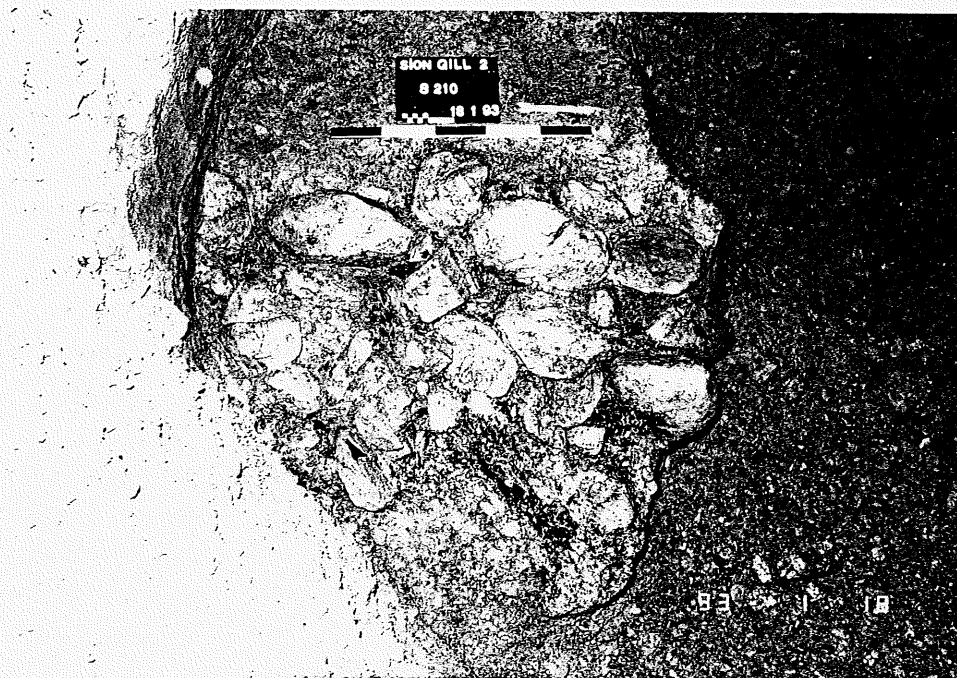


Photo 5. Sion-la Gillière 2 : Foyer en cuvette F210 attribué au Néolithique ancien. Les pierres de chauffe recouvrent les gros tisons à demi consumés.
Photo. D. Baudais.